
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2020 – 417 DU 26 AOUT 2020

portant nomination de monsieur **FIOGBE Michel Armand** en qualité de membre du Conseil d'administration du Centre National Hospitalier Universitaire-Hubert Koutoukou MAGA.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2020-078 du 19 février 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2015-396 du 20 juillet 2015 portant attributions, organisation et fonctionnement du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou MAGA , tel que modifié ;
- vu** le décret n° 2019-171 du 03 juillet 2019 portant nomination des membres du Conseil d'administration du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou MAGA ;
- sur** proposition du Ministre de la Santé,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 août 2020,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Michel Armand FIOGBE** est nommé membre du Conseil d'administration du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou MAGA, en remplacement de monsieur André BIGOT.

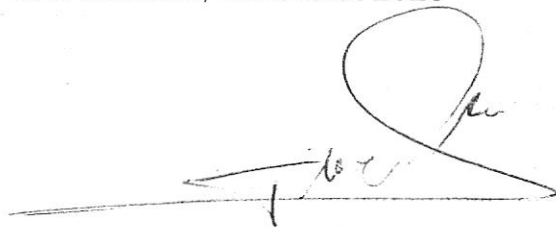
Il ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

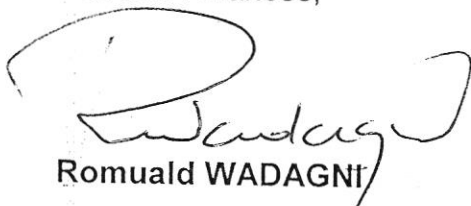
Fait à Cotonou, le 26 août 2020

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de la Santé,



Benjamin Ignace B. HOUNKPATIN

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; CES 2 ; MS 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ; INTERESSE 1 ; JORB 1.